REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Présidence de la République

Arptc

Autorité de Régulation de la Poste
et des Télécommunications du Congo

Décision n°012/ARPTC/CLG/2021 du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo du 05 Mars 2021 portant attribution d'un (1) numéro court à l'AGENCE POUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES «APLTP» ----------

Le Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo ;

Vu la loi-cadre n° 013/2002 du 16 octobre 2002 sur les télécommunications en République Démocratique du Congo, spécialement en son article 8 point f;

Vu la loi n° 014/2002 du 16 octobre 2002 portant création de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, spécialement en ses articles 3 h et 17;

Vu l'ordonnance n°20/043 bis du 20 mai 2020 portant nomination d'un Président et d'un Vice-président de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, en sigle «ARPTC »;

Vu l'ordonnance n°20/043 ter du 20 mai 2020 portant nomination des Conseillers du Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, en sigle « ARPTC »;

Vu l'ordonnance n°20/135 ter du 10 septembre 2020 portant nomination des Conseillers au Collège de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo, en sigle « ARPTC »;

Vu l'arrêté n°003/CAB/MIN/PTT/2009 du 26 février 2009 portant création du plan national de numérotation ;

Vu l'arrêté n°004/CAB/MIN/PTT/2009 du 26 février 2009 portant fixation des modalités de gestion du plan national de numérotation ;

Considérant la requête référencée N°Réf. APLTP/MKC/160/01/2d du 15 Janvier 2021 introduite auprès de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo par **l'Agence pour la Prévention et la Lutte contre la Traite des Personnes «APLTP »**, relative à la demande d'un numéro court d'appel d'urgence;

Considérant le besoin exprimé par la requérante de mettre en place un système de dénonciation rapide et ce, dans tous les coins de la RDC, de ce phénomène criminel de très haute dangerosité qui est la traite des personnes;

Considérant que la requérante compte, par le numéro sollicité, relever la traçabilité des réseaux maffieux attisant et couvrant les activités criminelles de la traite des êtres humains;

Considérant la disponibilité des ressources en numérotation sollicitées;

Après en avoir délibéré lors de sa réunion du 05 Mars 2021;

DECIDE

Article 1

D'attribuer à **l'Agence pour la Prévention et la Lutte contre la Traite des Personnes «APLTP »**, un (1) numéro court d'intérêt général suivant:

- **129**

Article 2

Le numéro attribué à l'article 1 est incessible et ne peut faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo.

Article 3

Le numéro vert attribué à l'article 1 est gratuit.

Article 5

Le Président de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la requérante.

Fait à Kinshasa, le 05 Mars 2021.

Siége : 7ème niveau, immeuble 1113, croisement des avenues des Forces Armées et Boulevard du 30 juin Kinshasa-Gombe/R.D.Congo
Tél : +243 851628888/ +243 977775828/ +243 825555784/ +243 900400044
Site web : www.arptc.gouv.cd B.P. 3000 KIN1

Les membres du Collège :

1.	**Christian KATENDE MUKINAYI**	**Président**
2.	**Lydie OMANGA DIHANDJU**	**Vice-Présidente**
3.	**Prince COKOLA NTWALI KATINTIMA**	**Conseiller**
4.	**Joseph Alfred PONDE ISAMBWA**	**Conseiller**
5.	**Bruno ILUNGA TEMBWA**	**Conseiller**
6.	**Gauthier KAMASHI KIRBIN**	**Conseiller**
7.	**Alain KYUNGU MUSHIDI**	**Conseiller**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
arptc
Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo
Croisement des Avenues des Forces Armées et Boulevard du 30 Juin
7ème Etage Imm. 1113
Kinshasa-Gombe
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Siége : 7ème niveau, immeuble 1113, croisement des avenues des Forces Armées et Boulevard du 30 juin Kinshasa-Gombe/R.D.Congo
Tél : +243 851628888/ +243 977775828/ +243 825555784/ +243 900400044
Site web : www.arptc.gouv.cd B.P. 3000 KIN1